

La charte pédagogique de l'Irfaf





La charte pédagogique de l'Irfaf décline ses missions, et les valeurs sur lesquelles l'Institut régional de formation fonde son action.

Cette charte sert ainsi de référence pour la conception, la réalisation et l'évaluation des formations.



La mission de l'Irfaf

L'Irfaf, qui intervient en priorité pour les huit Caf de l'Île-de-France, contribue à l'acquisition et au développement des compétences, à la professionnalisation des personnels de la branche famille.

Il participe à la construction et à la mise en œuvre des politiques de formation dans le respect des orientations de l'institution en matière de ressources humaines.

Les 7 valeurs de l'Irfaf

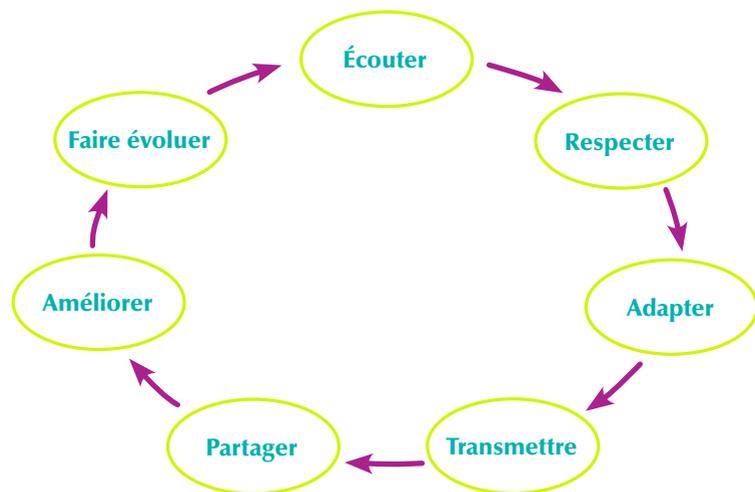
1. Écouter

L'Irfaf construit une offre de service qui s'appuie sur une démarche d'écoute et d'analyse :

- des besoins des organismes clients,
- de son environnement institutionnel,
- des évolutions de la société et des politiques sociales,
- des suggestions et remarques des stagiaires et des formateurs.

2. Respecter

L'Irfaf garantit un enseignement éthique hors de toute démarche sectaire, religieuse et politique, dans le respect du principe de laïcité et de la charte de la Cnaf.



L'Irfaf respecte les règles déontologiques et d'éthique de la formation en termes :

- de confidentialité des données,
- de respect des valeurs institutionnelles et individuelles.

3. Adapter

L'Irfaf met en œuvre une pédagogie adaptée à un public d'adultes apprenants et privilégié, pour le développement des compétences :

- la diversité et l'alternance des méthodes pédagogiques, en présentiel ou à distance, pour favoriser :

- la confrontation des idées et des pratiques,
- le partage des expériences,
- l'alternance d'apports et de mises en situation,
- l'étude des situations professionnelles,
- le transfert des acquis de formation en situation professionnelle ;

- la diversité des dispositifs de formation pour couvrir l'ensemble des besoins de formation à travers :

- une offre catalogue répondant au plan de formation des huit Caf de l'Île-de-France,

- une offre d'actions spécifiques en réponse à la demande d'une Caf en particulier,
- des dispositifs amenant vers un certificat de qualification professionnelle,
- des dispositifs institutionnels de professionnalisation aux métiers de la branche famille.

4. Transmettre

L'Irfaf confie l'animation des actions qu'il pilote :

- soit à des formateurs internes et externes expérimentés en formation continue et en pédagogie d'adultes et experts sur la thématique de formation,
- soit à des professionnels experts issus des organismes Caf.



5. Partager

L'Irfaf poursuit trois objectifs en direction de ses clients et partenaires institutionnels :

- développer la mutualisation et les échanges de bonnes pratiques,
- partager l'expertise et le conseil pédagogique,
- renforcer les collaborations.

6. Améliorer

L'Irfaf s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et met en place :

- une enquête de recueil des besoins de formation,
- une enquête de satisfaction de ses clients,
- des évaluations pour chacune des formations qu'il organise,
- une restitution des évaluations aux Caf clientes.

La recherche de la qualité se traduit également par l'amélioration de l'environnement de formation et des conditions d'accueil des stagiaires et des formateurs.

7. Faire évoluer

L'Irfaf s'engage dans une démarche prospective en :

- recherchant de nouvelles thématiques de formation,
- proposant de nouvelles offres de service,
- élargissant et en diversifiant son réseau d'intervenants,
- renouvelant ses méthodes pédagogiques,
- veillant sur l'actualité de la formation,
- anticipant sur les évolutions institutionnelles et leurs impacts en matière de ressources humaines.



